

DÉLIBÉRATION N°DL20220020 DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 31 JANVIER 2022

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 21/01/2022 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;

- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 38 sur lesquels il y avait 35 présents, 3 absents représentés à savoir :

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Hervé REYNAUD ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; M. Axel DUGUA ; Mme Sandrine FRANÇON ; M. Jean-Paul RIVAT ; Mme Aline MOUSEGHIAN (à partir de 19h05) ; M. Gilles GRECO ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Béatrice COFFY ; M. François MORANGE ; M. Alexandre CIGNA ; M. Daniel FAYOLLE ; M. Pierre DECLINE ; Mme Michelle DUVERNAY ; M. Yves ALAMERCERY ; M. Jean-Marc LAVAL ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT ; M. Francis NGOH NGANDO ; M. Philippe PARET ; Mme Florence VANELLE ; Mme Sylvie THEILLARD ; Mme Ayse CALYAKA ; Mme Abila CIPRIANI ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Dudu TOPALOGLU ; Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT ; M. Romain PIPIER

ABSENTS REPRÉSENTÉS

Mme Aline MOUSEGHIAN a donné procuration à M. Gilles GRECO (jusqu'à 19h05)

Mme Christine POUILLOUX a donné procuration à M. Hervé REYNAUD

Mme Florence VILLEDIEU a donné procuration à M. Jean-Luc BOUCHACOURT

SECRÉTAIRE ÉLU POUR LA DURÉE DE LA SESSION

M. Pierre DECLINE.

TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE (TEN) - APPROBATION DU PLAN D'ACTIONS ET CANDIDATURE

M. Yves ALAMERCERY expose ce qui suit :

La commune de Saint-Chamond souhaite s'engager dans une démarche « Territoire Engagé pour la Nature » (TEN).

Cette démarche vise à faire émerger, accompagner et reconnaître des plans d'action en faveur de la biodiversité portés par des collectivités.

Les collectivités souhaitant obtenir la reconnaissance de Territoire Engagé pour la Nature doivent renseigner un dossier de candidature couvrant différents champs de la gestion, protection et restauration de la biodiversité.

À travers ce document, les collectivités renseignent les actions qu'elles mènent déjà, puis celles qu'elles souhaitent mener dans un avenir proche en faveur de la nature. L'attribution à la collectivité de la reconnaissance Territoire engagé pour la nature est soumise à l'évaluation d'un jury régional.

En Auvergne-Rhône-Alpes, la démarche est portée par un collectif composé de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'Office Français de la Biodiversité (OFB), la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Auvergne-Rhône-Alpes (DREAL) et des Agences de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Loire-Bretagne et Adour-Garonne.

L'animation du dispositif est assurée par l'Association Rivière Rhône Alpes Auvergne (ARRA²).

Le plan d'action proposé par la commune de Saint-Chamond comprend dix actions organisées sur trois types de territoires :

- **A - Territoire agricole :**
 - A1 – *Plantation de haies*
 - A2 – *Restauration de mares*
 - A3 – *Passage à faune*
- **N – Espaces naturels :**
 - N1 – *Sentiers de randonnée*
 - N2 – *Espaces naturels remarquables*
- **U – Espace urbain :**
 - U1 – *Gestion différenciée / prairies*
 - U2 – *Boisement Miyawaki*
 - U3 – *Îlots de nature*
 - U4 – *Refuge LPO*
 - U5 – *Espèces invasives*

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

A la **majorité** des suffrages exprimés par 36 voix pour,

2 contre

M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT

DÉCIDE :

- **d'approuver** le plan d'action proposé,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire, ou son représentant, à soumettre le dossier de candidature de la commune au jury régional.

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.

Certifié,

Saint-Chamond, le 01/02/2022

Le maire,

Hervé REYNAUD